

PERNAY

Un menu de rentrée allégé au conseil municipal

La rentrée du conseil municipal de Pernay s'est déroulée avec un ordre du jour allégé, le jeudi 27 août, au cours duquel ont été approuvés les procès-verbaux des séances précédentes.

Gestion de l'eau. Après la dissolution, en décembre 2025, du syndicat mixte Ambillou-Pernay et la clôture des comptes, des fonds ont été versés sur le compte de la commune. Celle-ci adhérant désormais au SIAEP Gâtine, il est validé le transfert des fonds à ce syndicat qui détient la compétence de l'eau soit 184.239 € en investissement et 172.355 € de fonctionnement.

Budget. Afin de réajuster des crédits budgétaires votés initialement, et de régulariser les écritures pour les transferts pour les syndicats, une décision modificatrice a été adoptée, inscrivant un montant total en investissement de 184.537 € et 182.818 € en fonctionnement.

Informations diverses. Le forum des associations se tiendra ce samedi 5 septembre, de 10 h à 12 h, à la salle des fêtes.